



Versailles, le 06 octobre 2017

COMMUNIQUE DE PRESSE

Première remise de label «crèche à vocation d'insertion professionnelle» dans le département des Yvelines

Le plan pluriannuel contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale adopté le 21 janvier 2013, et le plan «Prévenir, aider, accompagner : nouvelles solutions face au chômage de longue durée» rendu public le 9 février 2015 prévoient de soutenir la création de crèches à vocation d'insertion professionnelle dans les quartiers défavorisés, en lien avec les conventions d'accompagnement global mises en œuvre par Pôle emploi et les Conseils Départementaux.

En mai 2016, la Caisse nationale des Allocations familiales (Cnaf) et Pôle emploi ont signé, avec les ministres des Affaires sociales et de la Santé, du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social, et des Familles, de l'Enfance et des Droits des femmes, un accord et une charte relatifs aux crèches à vocation d'insertion professionnelle (Avip).

Les crèches à vocation d'insertion professionnelle réservent des places aux jeunes enfants (de 0 à 3 ans) de parents en situation de recherche d'emploi et permettent à ces derniers de bénéficier d'un accompagnement social et professionnel intensif en vue de leur intégration durable sur le marché du travail.

L'accompagnement de ce dispositif repose sur la coopération entre les acteurs de la petite enfance, de l'accompagnement social et de l'insertion professionnelle, et s'inscrit dans les orientations stratégiques du schéma départemental des services aux familles (SDSF) des Yvelines visant à mieux répondre aux besoins spécifiques des familles les plus vulnérables.

C'est dans ce cadre, qu'a été remis le vendredi 6 octobre 2017, par Madame Noura Kihal-Flégeau Sous-Préfète, secrétaire générale adjointe de la Préfecture des Yvelines et Monsieur Richard, Président de la Caf des Yvelines en présence de Pôle emploi et des partenaires du SDSF, le premier label «crèche à vocation d'insertion professionnelle» dans le département à Madame Maudet, créatrice de l'Institut d'Education et des Pratiques Citoyennes (IEPC) pour son multi-accueil «Les Petits Poissons».

Cette association créée en 2000, ouvre et gère des crèches dans des quartiers difficiles, avec une ambition : **réserver des places à des parents au chômage et en contrepartie les accompagner sur le chemin du retour à l'emploi.**

Implanté sur la commune de Poissy depuis juillet 2013, le multi accueil associatif Les Petits Poissons, dispose d'une capacité d'accueil de **45 berceaux**.

Il s'inscrit dans une logique visant à la fois à réduire les constats d'inégalités hommes-femmes qui subsistent face à l'emploi et permettre aux familles en situation de précarité ou monoparentales de bénéficier d'un mode d'accueil pour leurs enfants adapté à leur contexte socioéconomique.

1



Contact : Service départemental de communication interministérielle – 01.39.49.79.02/75.22

pref-communication@yvelines.gouv.fr – www.yvelines.gouv.fr

Rejoignez-nous sur Twitter : @Prefet78